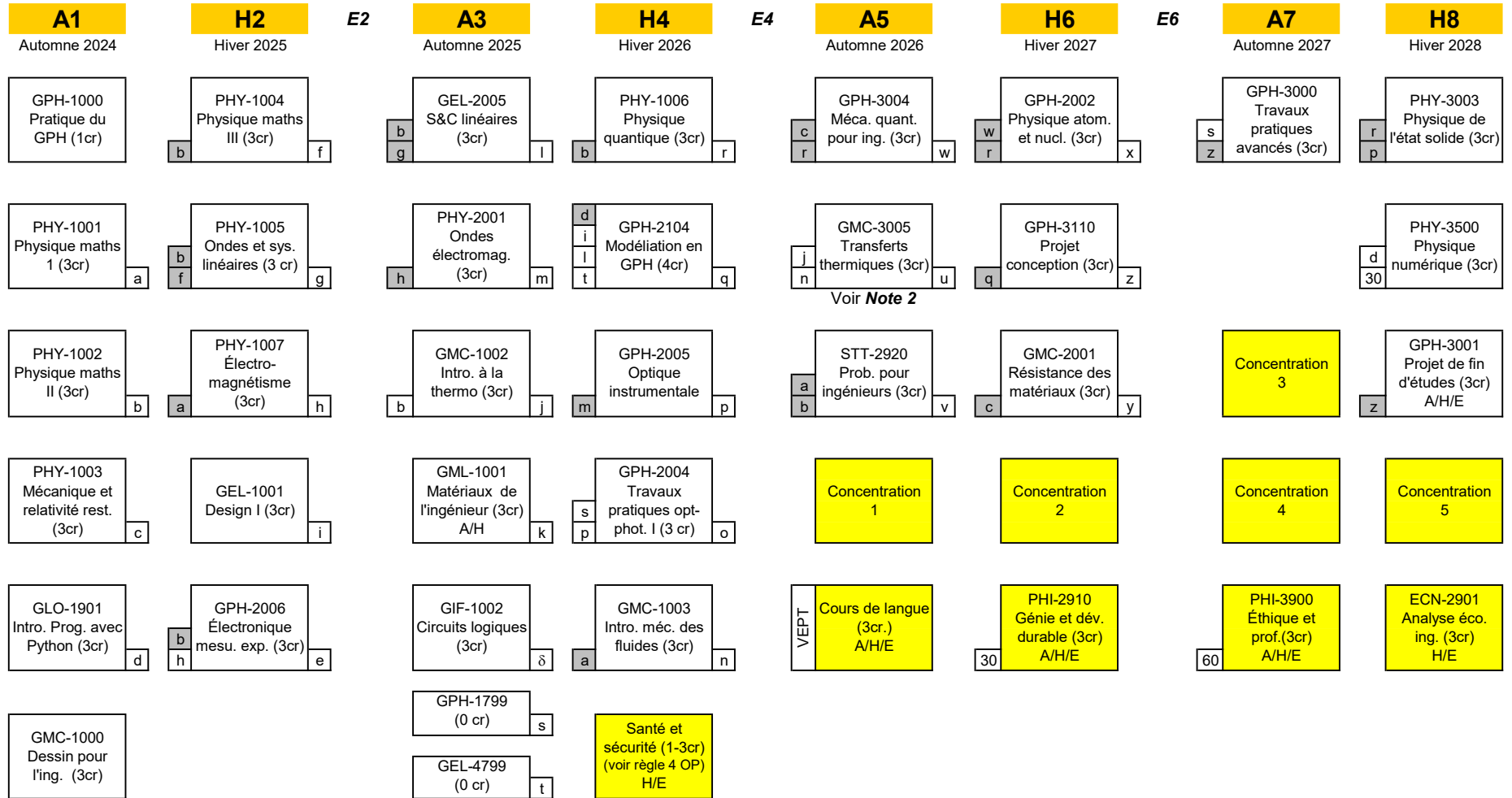


Cheminement - Baccalauréat en génie physique

Version - Automne 2024



Note 1 : Les petits carrés contenant une lettre (a, b, ..., α , β , ...) sont des jetons permettant de repérer les liens entre les cours : 1) un cours servant de préalable à un autre cours présente un jeton de sortie (à droite de la case de ce cours); 2) un cours exigeant un ou des préalables (qui doivent être réussis) présente un ou plusieurs jetons à l'entrée (à gauche de la case de ce cours). Un jeton ombré représente un cours qui peut être suivi de façon concomitante au cours possédant le même jeton de sortie. Un nombre représente le nombre de crédits minimum préalable au cours.

Note 2 : Envoyer un courriel à cycle1.phy@fsg.ulaval.ca, pour votre inscripton à : GMC-3005 si vous avez réussi GMC-1002 et 1003 au préalable.

Note 3 : Le stage GPH-2590 est obligatoire à l'obtention du diplôme, il est normalement fait à l'été.

Note 4 : Les cours en jaune peuvent être interchangés dans le cheminement à compter de l'automne 5, selon la concentration, les préalables et les conflits d'horaires.

Note 5 : Les cours sont offerts seulement à une session par année, sauf quelques exceptions où les indications A/H/E montrent les autres sessions offertes.

Note 6 : Contactez la direction de programme à cycle1.phy@fsg.ulaval.ca si vous avez des questions, besoin de conseils ou si vous vivez une situation particulière.

Mise à jour : Avril 2024